



En résistance !



Christian PONS
Président de l'UNAF

Le Sénat et l'UNAF à l'offensive contre le frelon asiatique

L'UNAF travaille en étroite collaboration avec des sénateurs et leurs équipes sur un projet de loi concernant la prédation du frelon dans nos ruchers. Pour cela, nous avons été au-

ditionnés avec Patrick Granziéra, nouveau membre du conseil d'administration de l'UNAF et président du syndicat du Lot-et-Garonne, pour exposer au rapporteur les enjeux que représente pour le monde apicole la prédation du frelon asiatique. Il est indispensable de mettre en œuvre un plan national de piégeage des fondatrices au printemps. Lorsqu'elle est bien organisée, cette méthode est la seule à ce jour à montrer de réels effets de baisse de pression du prédateur sur le terrain. En complément, il est essentiel de mettre en place des actions de formation et de sensibilisation à destination des apiculteurs, des collectivités territoriales et du grand public. Nous demandons également une prise en charge du coût des moyens de lutte (pièges, muselières, harpes électriques, etc.) ainsi qu'une indemnisation pour les pertes de nos colonies. Nous attendons du Gouvernement qu'il ne bloque pas cette proposition de loi. Il en va du futur de l'apiculture mais aussi de l'arboriculture, de la viticulture, du maraîchage, de l'ostréiculture, des étals de marché, des boulangeries, des poissonneries... car tous ces secteurs d'activités sont lourdement impactés. Une fois votée au Sénat, comme nous l'espérons, lors de la séance plénière du 11 avril, ce projet de loi reviendra à l'Assemblée nationale. Dès lors, nous appelons toutes les apicultrices et tous les apiculteurs à interpeller leurs députés, mais aussi les élus des collectivités territoriales, pour apporter un soutien appuyé à ce texte législatif de proposition de loi pour lutter contre le frelon asiatique. Le problème du frelon concerne de nombreux citoyens. Près de vingt ans après son arrivée, et alors qu'il est en train de coloniser toute l'Europe, il est grand temps d'agir !

Assurances

Afin d'anticiper sur les assurances et la cohorte de problématiques liées à la demande de Groupama de devenir « mandataire d'assurance » pour continuer à proposer leur service, l'UNAF a fait intervenir les ambassadeurs de son Comité des élus pour poser une question écrite au Gouvernement. Il est demandé au ministre si, comme le soutient l'assureur, les syndicats professionnels, en agissant ainsi, tombent sous le coup des obligations de contraintes de qualification du personnel, d'obligation d'assurer l'activité assurancielles et d'obligation de l'inscription à l'ORIAS, ou si, comme cela a déjà été jugé pour les syndicats de copropriété, ils peuvent, dans le cadre de la liberté syndicale, pour-

suivre cette activité syndicale sans être soumis à ces exigences. La situation ne peut plus perdurer. Nous attendons une réponse claire et rapide afin de sortir de cet imbroglio qui n'a que trop duré pour pouvoir continuer à vous assurer avec un système simple et efficace.

Marche arrière sur les pesticides et sur les mesures environnementales

Le gouvernement français et la Commission européenne, sous le poids des lobbys agricoles et industriels de l'agrochimie intensive, marquent gravement le pas sur la réduction des pesticides et des programmes environnementaux. Le rythme de mise en œuvre des mesures pour diminuer l'usage des substances chimiques en agriculture ralentit ou est tout simplement abandonné. L'indicateur de suivi du plan Ecophyto, le NODU, est abandonné au profit d'un indicateur, le HRI, plus laxiste et permettant d'afficher des baisses d'usage de pesticides alors que ce n'est pas le cas... Il est pathétique de voir que, malgré les preuves scientifiques, une telle pause se dessine également sur le plan européen. Elle va mettre en danger abeilles et pollinisateurs. Les apicultrices et les apiculteurs connaissent trop bien les ravages des pesticides sur le vivant pour accepter ce dramatique recul. Retrait du Pacte vert européen, « pause environnementale », non-obligation de jachères, destruction assumée des haies... tous ces retours en arrière suscitent inquiétudes et colères parmi les apiculteurs, les scientifiques et les défenseurs de l'environnement. Alors qu'il y a urgence, combien de temps faudra-t-il pour retrouver la voie de la sagesse et le sens des responsabilités ?

Elections européennes : votez !

Le 9 juin, les citoyennes et citoyens français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. C'est une élection très importante car se décident à Bruxelles de nombreux projets qui, par la suite, impactent notre activité apicole. En bien ou en mal. En bien lorsque la Commission durcit l'étiquetage sur les miels ou lorsque le règlement sur les phytosanitaires protège mieux les abeilles. En mal lorsqu'elle décide de faire marche arrière sur les mesures environnementales. C'est pourquoi nous avons décidé d'adresser un questionnaire aux têtes de liste des différents partis qui se présentent en France afin qu'ils s'engagent sur les différents dossiers qui conditionnent l'avenir de l'abeille et celui des apicultrices et des apiculteurs.

Une nouvelle saison commence. Les colonies se développent. Les premiers faux bourdons commencent à apparaître. Un grand moment de bonheur et d'excitation pour les apiculteurs ! Espérons seulement que les conditions climatiques nous soient favorables !